

## PROGRAMME DE FORMATION

La médiation, outil de travail social

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

4.00 jour(s)  
28:00 heures

### Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services ayant besoin d'utiliser la médiation dans l'exercice de son activité professionnelle.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

### Objectifs de la formation

Définir la médiation et les différents types de conflits.

Concevoir une médiation pour gérer un conflit.

Utiliser les techniques d'écoute et de communication en médiation.

### Programme

La médiation. Définition générale.

Les différents types de conflits

La gestion des conflits.

Construction et déroulement d'une médiation.

L'écoute en médiation.

La posture du médiateur.

Les techniques de communication en médiation.

La médiation comme relation d'aide.

### Méthodes et supports

Apports théoriques. Exercices d'application. Échanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.